

# Bocage : l'anguille se fait rare

La pêche à l'anguille jaune a ouvert le 1<sup>er</sup> avril. Présente en nombre dans le Bocage il y a quarante ans, l'espèce est aujourd'hui en grand déclin.



L'anguille jaune est surtout présente à l'aval du bassin versant de l'Argenton.

PHOTO : BORDES - FD79

**L**a pêche à l'anguille jaune a ouvert le 1<sup>er</sup> avril, jusqu'au 31 août dans les Deux-Sèvres (bassin Loire-Bretagne). Une ouverture discrète, à l'image de ce poisson migrateur aux mœurs plutôt nocturnes, qui préfère rester en journée enfoui dans la vase, ou se cacher dans les encombrements de la rivière. L'anguille d'Europe est surtout, depuis 2008, classée parmi les espèces en danger critique d'extinction, dernier stade avant de s'éteindre à l'état sauvage.

Selon La Gaule moncoutantaise, association de pêche de Moncoutant-sur-Sèvre, la population d'anguilles, bien que très à la baisse, reste présente localement. « Les adhérents nous remontent quelques individus pêchés par-ci par-là, rapporte son président, Francis Touchard. Notamment sur le site de la Fouille de la Morinière et dans les secteurs encombrés de la Sèvre nantaise. » Ce n'est pas l'ouverture la plus attendue, comparée à celle de la truite ou des autres carnassiers.

« La pêche à l'anguille jaune est surtout prisée par les anciens. Mais moins par la nouvelle génération, qui préfère pêcher au leurre, alors que l'anguille s'attrape au ver ou au vif. » L'anguille a longtemps été recherchée pour son goût. Mais les prati-

ques évoluent. « Aujourd'hui, lorsque j'en attrape accidentellement, je les relâche systématiquement. Je pêche depuis soixante ans : à mes débuts, on pouvait en pêcher 150 à 200 l'année. Maintenant, c'est plutôt une dizaine. » Même bilan du côté de l'association de pêche de Cerizay, dont le secteur s'étend sur une trentaine de kilomètres le long de la Sèvre nantaise, entre La Forêt-sur-Sèvre et le pont de la Pommeraie. « Il y a encore des anguilles, on le sait, explique Fabrice Thibouville, président des Pêcheurs de la Sèvre nantaise, qui en fait le constat d'une manière peu réjouissante. Il y a deux ans, nous avons relevé une pollution dans le Sevreau, et avons retrouvé de nombreuses anguilles mortes sur deux kilomètres. »

« Vous mangeriez des poussins ? »

La pêche de l'anguille est encadrée par une réglementation européenne et nationale, différenciée selon ses différents stades de croissance. Pour les associations de pêche, « le plus gros problème aujourd'hui » réside dans la surpêche de son stade alevin : la civelle, interdite aux pêcheurs de loisir mais pas aux professionnels, soumis à des quotas. « Je ne comprends même pas qu'on

puisse manger de la civelle. Vous mangeriez des poussins vous ? Il faudrait l'interdire », lance Fabrice Thibouville.

La Fédération de pêche des Deux-Sèvres se dit aussi en faveur « d'une interdiction totale ».

« La civelle représente un gros marché à l'international et donc un lobbying important de la pêche professionnelle », rappelle Christophe Bordes, responsable technique et hydrobiologiste à la Fédération 79, qui effectue chaque année une trentaine de suivis piscicoles via des pêches électriques, dont quelques-uns sur le bassin versant de l'Argenton.

« L'anguille est plus présente sur l'aval du bassin, que sur l'amont. Mais les densités sont beaucoup moins importantes que ce que nous devions avoir il y a quarante ans. » D'après les dernières données, on comptait « moins de cinq anguilles pour 100 m dans l'Argent, au Pin, et entre cinq et dix dans le Dolo, à Bressuire. »

Pour la Fédération de pêche, l'espoir reste permis, notamment grâce aux effets bénéfiques des travaux de restauration du milieu aquatique : « À la suite de travaux au pont du Gué, sur l'Argenton, nous sommes passés de 25 anguilles, en 2016, à 54 en 2023. »

Elvire SIMON

les je

Vend  
Chên  
enfan  
Depu